



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 19/11/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 novembre 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, MM. GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mmes GARRIDO (a procuration pour Mme DARGELOSSE), THIEBLIN, DAUGREILH.

Etaient excusés : Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme BRUGAT), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), MM. DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DARGELOSSE (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Un scrutin a eu lieu, Mme ULMANN Catherine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance G
Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : Mme BRUGAT

Objet : Adhésion de la Ville de TARTAS auprès des FRANCAS

Mme BRUGAT propose l'adhésion aux FRANCAS pour un accompagnement sur les activités de la commune.

Sur proposition de la commission Education Jeunesse, il est demandé à notre assemblée de faire adhérer la Ville de TARTAS à compter de 2016 aux FRANCAS des Landes.

Il s'agira notamment de travailler avec les FRANCAS des landes sur des animations ou activités à destination de la jeunesse.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

Identifiant unique* 040-214003139-20151125-2015_G6-DE

Envoyé en préfecture, le 26/11/2015 - 17:20

Reçu en préfecture, le 26/11/2015 - 17:24



* Le document est télétransmis au Tribunal de la République via le portail de la République. * DCL

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable et fait adhérer la Ville de TARTAS à compter de 2016 aux FRANCAS des Landes notamment pour travailler sur des animations ou activités à destination de la jeunesse.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES